

Le candidat-président a annoncé une réduction drastique du nombre de migrants légaux. Principale cible: les mariages mixtes.

# Sarkozy désintègre l'immigration



## REPÈRES

«Il y a trop d'étrangers sur notre territoire. Notre système marche de plus en plus mal, nous ne pouvons plus leur trouver un emploi, un logement, une école.»

Nicolas Sarkozy mardi sur France 2

## 182000

titres de séjour ont été délivrés en France en 2011, dont environ 42% au titre de l'immigration familiale, 30% pour les étudiants et 10% pour l'immigration professionnelle.

«Pour ceux qui se sont mariés avec un étranger et qui ne peuvent plus obtenir que leur conjoint vienne vivre en France, que va-t-on créer comme famille?»

François Hollande hier sur Europe 1

## 50 000

personnes ont obtenu la nationalité française après une union avec un(e) Français(e) lors d'un mariage mixte ou d'une union à l'étranger avec un ressortissant français.

Par FABRICE TASSEL

**D**iviser pour finir de régner. Dans la droite ligne de la polémique sur la viande halal, Nicolas Sarkozy n'a pas fait dans la dentelle, mardi soir, pour stigmatiser les immigrés et s'attirer l'électorat de Marine Le Pen. Et pour frapper les esprits, rien de tel qu'un chiffre, simple et rond de préférence, même s'il semble extrêmement difficile à atteindre: «Il faut diviser par deux le nombre de personnes que nous accueillons, c'est-à-dire passer de 180 000 à un chiffre autour de 100 000, a lancé le chef de l'Etat sur France 2. Il y a trop d'étrangers sur notre territoire, notre système d'intégration fonctionne de plus en plus mal car nous ne pouvons plus leur trouver un logement, un emploi, une école.» Sur les 180 000 personnes qui constituent cette immigration légale, il est clair que le regroupement familial (80 000 personnes) est la cible principale de Sarkozy.

Dans son interview au *Figaro Magazine*, le 11 février, le chef de l'Etat avait déjà annoncé un durcissement des conditions de logement et de ressources «pour les titres de séjour obtenus par un mariage avec un Français», qui a concerné l'an dernier environ 50 000 per-

**«Il faut diviser par deux le nombre de personnes que nous accueillons, c'est-à-dire passer de 180 000 à un chiffre autour de 100 000.»**

Nicolas Sarkozy mardi sur France 2

sonnes (des regroupements au titre de liens personnels ou familiaux et l'existence d'enfants complètent l'immigration familiale). L'absence dans cet entretien de chiffre, qui est la vraie nouveauté de mardi soir, conjuguée à l'absence de réaction de François Hollande (*lire ci-contre*) explique que l'annonce était alors passée relativement inaperçue.

**COUPLES.** Le chef de l'Etat a dans le viseur les mariages mixtes, qui ont augmenté de 61% entre 2006 et 2010, pour s'établir à 37 000. A l'avenir, les couples pourraient être soumis aux mêmes conditions de ressources et de logement que les personnes intégrées dans le cadre du regroupement familial. Ainsi depuis la loi Sarkozy de 2006, deux personnes d'une même famille séparées par une frontière peuvent se retrouver si leur revenu atteint le Smic sur l'année précédant la demande, et que la surface du logement qu'ils occupent n'est pas inférieure à 22m<sup>2</sup>. Il pourrait désormais en être de même pour les couples. Les conditions de délivrance de visas d'installation aux étrangers mariés à des ressortissants français – les unions célé-

brées à l'étranger – seront aussi, selon Sarkozy, durcies. «L'argent va séparer les gens: certains pourront permettre à leur conjoint d'obtenir un travail et un logement acceptables, les autres devront choisir de le faire venir clandestinement, ou partir en exil pour vivre leur histoire d'amour...» déplore Pierre

## ENQUÊTE

Henry, directeur général de France Terre d'asile. Les juristes prédisent un encombrement des tribunaux, car les articles 8 et 12 de la Convention européenne des droits de l'homme protègent le droit au mariage et une vie familiale normale.

**ÉTUDIANTS.** Pour baisser l'immigration légale de 100 000 personnes, l'autre principal poste de réduction est constitué par les étudiants étrangers, qui représentent 60 000 des 180 000 immigrés réguliers. L'annonce du chef de l'Etat peut donc laisser imaginer que la circulaire dite Guéant serait réajustée en cas de réélection, ce qui ne manquerait pas de soulever un mouvement dans l'opinion. Samedi, Alain Juppé n'a d'ailleurs pas manqué de critiquer cette circulaire. L'immigration professionnelle, après avoir constitué le cheval de bataille du Président en début de quinquennat, semble en revanche moins le préoccuper, sans doute parce qu'elle ne concerne que 10 000 personnes par an.

«L'immigration est une chance mais elle peut être un problème», a aussi lancé Sarkozy à Bordeaux. Sur France 2, il a surtout mis le deuxième point en avant, annonçant

son projet de réduire l'accès des étrangers réguliers à certains droits sociaux. Sarkozy estime que 16 500 étrangers bénéficient du RSA et que 20 000 perçoivent un minimum vieillesse. Et d'annoncer des conditions – dix ans de présence en France et cinq ans de travail – pour continuer à toucher ces prestations. «La thématique de l'assistanat développée ces derniers jours avait commencé à préparer les esprits, et cela renvoie encore et toujours les étrangers à l'image de fraudeurs et de profiteurs», estime Stéphane Maugendre, avocat spécialisé dans le droit des étrangers et membre du Groupe d'information et de soutien des immigrés. Les attaques contre les acquis sociaux des immigrés ne sont pas nouvelles, l'aile droitiste de l'UMP réclamant depuis longtemps la suppression de l'Aide médicale d'Etat, accordée aux étrangers en situation irrégulière. Bon prince, Sarkozy a expliqué que «la tradition de la France, c'est de soigner quelle que soit la nationalité». Une annonce qui ne suffira pas à gommer l'impression que, plus que jamais pour le candidat UMP «quand il y en a un [étranger], ça va, c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes». ◆

## LES PROPOSITIONS DES AUTRES CANDIDATS

► **Jean-Luc Mélenchon** Régularisation de tous les sans-papiers; carte unique de séjour de dix ans; fermeture immédiate des centres de rétention.

► **Marine Le Pen** Réduction de l'immigration légale de 180 000 personnes à 10 000; suppression du groupe-

ment familial et de toute régularisation de sans-papiers.

► **Eva Joly** Régularisation massive en début de mandat, puis progressive sur critères; délivrance de titres de séjour de longue durée; fermeture progressive des centres de rétention.